

CATALOGUE LOCATION

Collection 2022



MLC
PARIS

WhatsApp

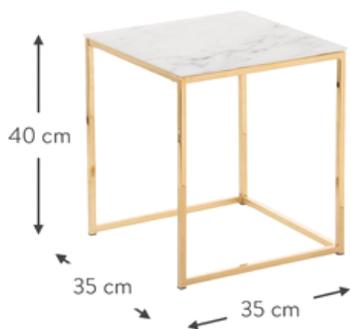
+33 6 71 36 17 74

21 ROUTE DE FÉROLLES,
BRIE COMTE ROBERT

Tables gigogne

Plateau blanc
marbré et
structure doré

40€ HT le lot



Mange debout

**Mange debout
avec housse
blanche
80 x 110cm**

12€ HT l'unité



Arche hexagonale dorée

220 cm (h)

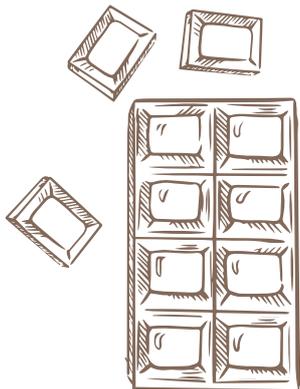
60€ HT



Wedding
day



CHOCOLATE LOVER'S

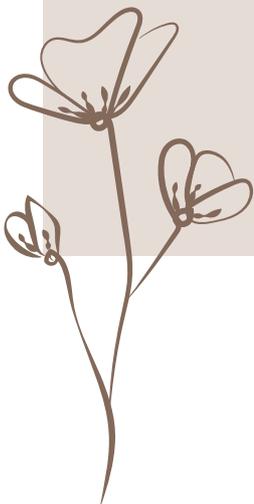
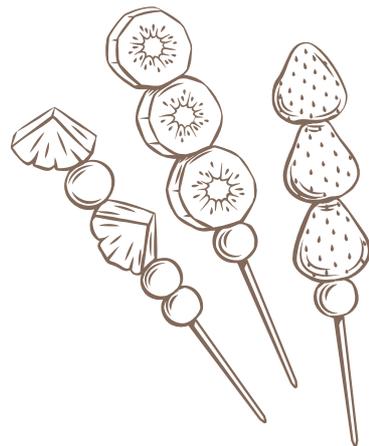


Fontaine à chocolat

5 niveaux.
Jusqu'à 4kg de
chocolat.

Idéale pour 50 à
100 personnes.

50€ HT

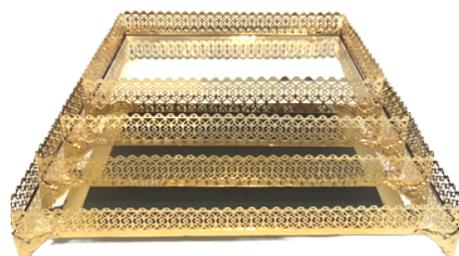




Plateaux buffet

Modèles creux ou
plats en dorés et
argentés

- S: 5€ HT
- M: 7€ HT
- L: 8€ HT
- XL: 9€ HT



Mur de manga

Mur 360°.
À personnaliser selon
vos envies (néons,
pancartes..)

2255 (h) x 2972 (l) x
338 (p)

390€ HT

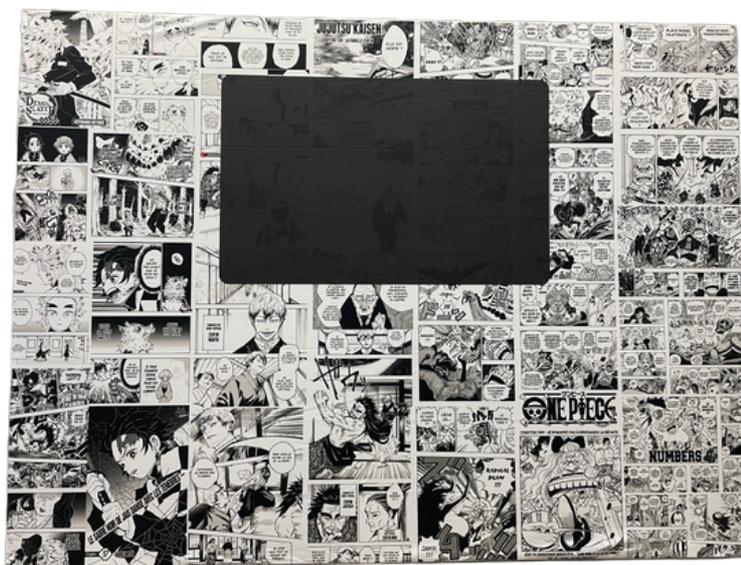


Table ronde

Table miroir blanche et
or, idéale pour vos
pièces montées

80€ HT



Arche dorée

Sublime arche dorée
disponible en 2 tailles.

150 x 220 cm / 200x 220
cm

170€ HT / 190€ HT



Structure dorée

Idéale pour y accrocher
vos panneaux de
bienvenue, plan de table...

100 x 200 cm

120 € HT



Structure dorée

Idéale pour y accrocher
vos panneaux de
bienvenue, plan de table...

160 € HT



Chaises Ava

Structure dorée et assise
blanche

16 € HT



Chaises mariés

Chaises blanches et dorées
capitonées.

60€ HT



LE PIQUE-NIQUE

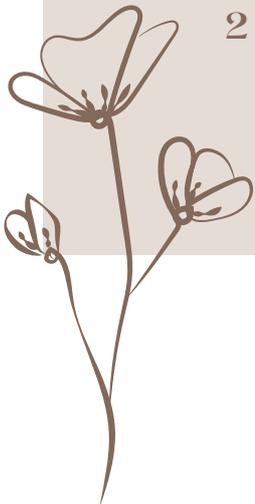
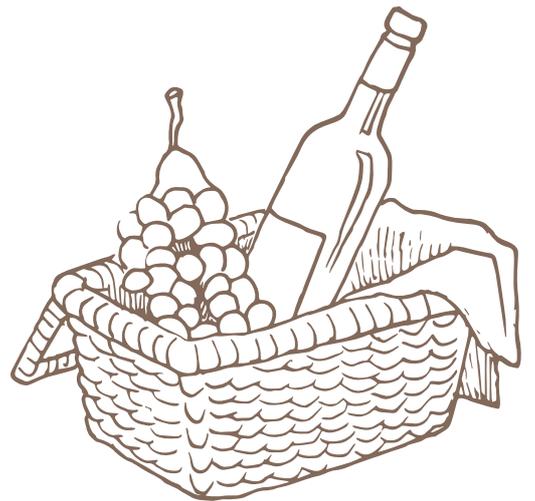


Palettes vernies

Tables palettes pour vos événements en extérieur!
Un incontournable de l'été :)

2 palettes = une table

35€ HT la table



Banquette Louis



Banquette Louis XVI, Bois sculpté doré et tissus de couleur taupe.

200€ HT



Banquette Louis XV, Bois sculpté doré et tissus de couleur blanc cassé.

280€ HT



Banquette moderne



Banquette moderne blanche et dorée, un MUST-HAVE pour vos photos!

250€ HT



Effet "Wahouuu"
garanti avec notre
mur à bougies!

Pour les plus créatifs,
vous pouvez l'utiliser
pour vos cornets
(apéritifs, glaces..),
flutes à champagnes,
bouquets...

Astuce: alignez en
plusieurs pour un
effet encore plus
magique!

190€ HT / 0,15€ HT le
contenant en verre
(bougies non incluses)





Bar tendance



Bar blanc en métal, bois et verre.
C'est un modèle haut de gamme, qui
saura vous séduire de par sa
délicatesse et son élégance
250 cm

280€ HT

Sellettes

Lot de 3 sellettes
hexagonales blanches ou
noires

18€ HT le lot



Backdrops

**Backdrop
bleu pastel à
personnaliser**

220€ HT

**Backdrop
mocha latte**

200€ HT

**Mur ultra coloré à décorer!
La personnalisation en
blanc est en supplément**

350€ HT



**Minis backdrops pour
compléter vos
scénographies**

35€/ 20€ HT



Lettres love géantes

Lettre love géante 120cm (h)

370€ HT



Couverts dorés



Lot de 3 couvert
dorés

1,70€ HT le lot



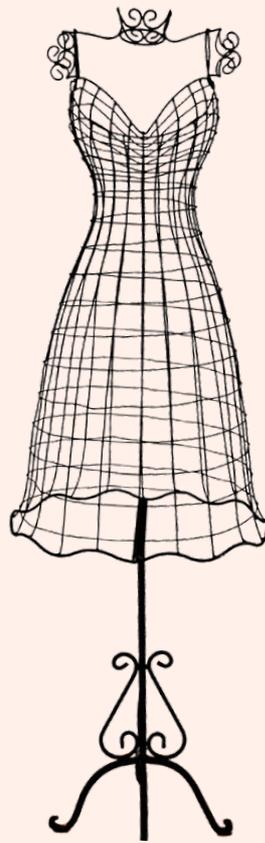
Assiettes blanches



Lot de 2 assiettes Blanches (grande +
petite)

0,60€ HT le lot
Ou 0,35€ - 0,38€ HT l'unité

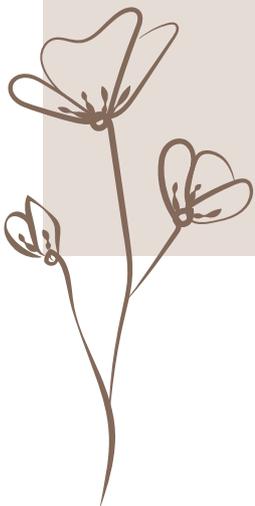
POUR LES PLUS CRÉATIFS



Mannequin en fer
forgé

Idéal pour les fleuristes !

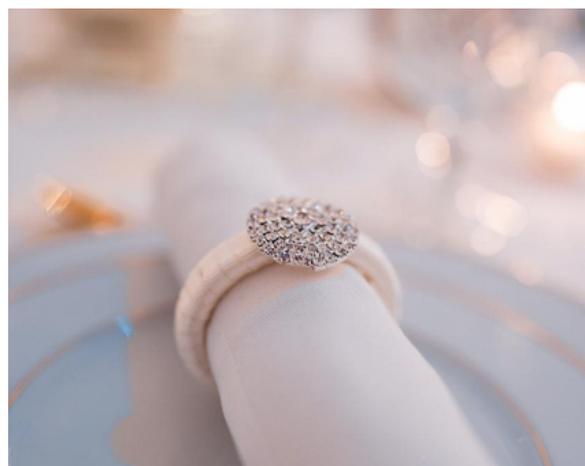
10€ HT





Verrres

0,60€ HT l'unité



Ronds de serviettes

0,80€ HT l'unité

Serviettes

Serviettes de table jacquard
avec motifs fleuris.

0,95€ HT l'unité





Chevalet en bois

Chevalet ajustable. Idéal pour vos plans de table, panneau de bienvenue..

10€ HT



Miroir carré

30 x 30 cm

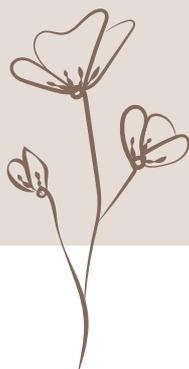
0,70€ HT



Bougeoirs dorés

Lot de 3 bougeoirs dorés

10€ HT



Saladier blanc

0,40€ HT



Sous assiette jute

0,40€ HT



Saladier carré blanc

Petits saladiers disponibles en
2 tailles.

0,30€ / 0,25€ HT



Vase transparent

0,60€ HT l'unité





Flowers en soie



Pivoine rose pastel

0,60€ HT l'unité



Pivoine blanche

0,60€ HT l'unité



Pivoine orange pastel

0,60€ HT l'unité



Colonne transparente

**Idéale pour vos centres de
table fleuris.**

20 x 80 cm

15€ HT l'unité



Colonne dorée

**Idéale pour vos centres de
table fleuris, allée nuptiale..**

30 x 100 cm

18€ HT l'unité



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

" Toute location, Prestation de service, vente, vaut acceptation des Conditions Générales ci-après "

I - TARIFS

Pour les Locations, nos prix s'entendent hors taxes, hors transport, hors assurance, pour la durée d'utilisation prévue au devis, selon nos tarifs en vigueur. Toute utilisation supérieure à cette durée fera l'objet d'accords spéciaux et d'une facturation complémentaire. La date et l'horaire de restitution du matériel sont impératifs et tout retard sera facturé selon le tarif en vigueur. Toute demande particulière devra faire l'objet d'un devis adapté.

II - COMMANDE

Toute commande doit être passée par écrit et accompagnée **d'un acompte de 50 % au minimum, ou de la totalité si votre évènement à lieu de moins de 30 jours** sauf conventions particulières contraires et sous réserve de la disponibilité du matériel au moment de la réception de la commande.

III - ANNULATION - MODIFICATION

L'annulation ou la modification d'une commande fera l'objet d'une facturation équivalente à la moitié au moins du montant de la commande (Frais de Livraison ou de Préparation de commande Inclus), sans jamais être inférieure aux frais déjà engagés au moment de l'annulation / modification ou de la totalité si celle-ci intervient moins de 10 jours soit 240 heures avant la sortie des matériels. En cas de réajustement négatif du montant de la facture moins de 45 jours avant la date d'évènement prévue au contrat, le solde de la facture sera reversé **UNIQUEMENT** sous forme d'AVOIR valable deux ans. Toute modification de commande de dernière minute intervenant moins de 8 jours avant la date de début de location entraînera 50 euros HT de frais supplémentaires.

IV - TRANSPORT

Le tarif sera appliqué pour la livraison et la reprise selon le barème en vigueur. Toute manutention non prévue au devis initial et tout temps d'attente feront l'objet d'une facturation complémentaire. En cas d'absence lors de la livraison ou de la récupération du matériel, toute nouvelle course sera facturée 150 euros HT hors supplément kilométrique applicable en fonction de lieu de l'évènement.

En cas de livraison au « Pied du Camion », l'acheminement du matériel est effectué par le client : du camion MLC PARIS vers son lieu d'évènement. Lors de la récupération au « Pied du camion » l'acheminement du matériel est effectué par le client : de son lieu d'évènement vers le camion MLC PARIS. Toute modification de type de livraison fera l'objet d'une facturation complémentaire sans jamais être inférieure à 200 euros HT soit 240 euros TTC. En cas de réservation moins de 48 heures avant la date de mise à disposition du matériel, une majoration forfaitaire de 100 euros HT sera appliquée pour toute commande faisant l'objet d'une livraison.

En cas de réservation moins de 24 heures avant la date de mise à disposition du matériel, une majoration forfaitaire de 150 euros HT sera appliquée pour toute commande faisant l'objet d'une livraison.

En cas de récupération sur place par le client, Le matériel (tables, chaises, photocall...) doit être transporté dans un véhicule adapté et/ou utilitaire.

Pour conserver la qualité de notre matériel, MLC PARIS se réserve le droit de refuser de louer du matériel fragile mal conditionné.

V - CAUTION

Pour toute commande, **un chèque de caution est demandé au client et ne lui sera restitué qu'après contrôle au retour des matériels** et après encaissement des factures, sauf conventions particulières contraires. Après vérification du matériel loué dans nos entrepôts, si tout le matériel est restitué en bon état, et que toutes les sommes dues soit acquittées, le chèque de caution est automatiquement détruit par nos équipes. Pour tout envoi du chèque par voie postale après la location, une enveloppe timbrée mentionnant l'adresse de retour souhaitée devra nous être impérativement transmise.

VI - MISE A DISPOSITION ET RETOUR DES MATERIELS LOUÉS

Le client donneur d'ordre doit être présent lors de la livraison et de la restitution des matériels loués. Il reconnaît recevoir les matériels en bon état, aptes au fonctionnement et en règle avec les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Un inventaire sera effectué à la mise à disposition et au retour des matériels loués. Dans tous les cas, les matériels rendus doivent être triés, rangés et restitués dans les emballages de livraison. Le mobilier doit être rendu propre au livreur. La vaisselle également
A défaut l'inventaire contradictoire s'effectuerait dans nos entrepôts, et des heures de rangement seraient facturées au client donneur d'ordre.

En cas de location de chaises empilables, celles-ci doivent impérativement être restituée empilées. Pour les chaises, les galettes de chaises (assises) rangées dans sacs comme lors de la livraison. A défaut toute manipulation supplémentaire sera facturée 75 euros HT par heure et par chauffeur. L'ensemble du matériel loué doit être IMPERATIVEMENT regroupé en un lieu unique. Lors de la récupération du matériel, tout article non présent au lieu identique à la livraison sera considéré d'office comme manquant et par conséquent facturé au tarif en vigueur. En cas de nouveau passage du service livraison de MLC PARIS, le tarif du transport ainsi que tous les jours d'immobilisation des articles non restitués seront intégralement facturés au client.

VII - UTILISATION / REPARATION / NON RESTITUTION

Le client donneur d'ordre s'engage à utiliser les matériels loués conformément à leur destination usuelle et à ne rien faire ou laisser faire qui puisse les détériorer. Pendant toute la durée de mise à disposition, le client donneur d'ordre est tenu d'**assurer l'entretien des matériels loués et de les protéger contre toute dégradation** : vandalisme, surcharge, intempéries, vent, pluie, neige, gel, etc. Le client donneur d'ordre n'a droit à aucune indemnité en cas d'interruption de fonctionnement des matériels loués. Le client donneur d'ordre certifie être apte à utiliser les matériels loués, lui-même ou par l'intermédiaire des personnes habilitées dûment qualifiées. **Aucune modification ou transformation ne pourra être apportée aux matériels loués.**

Le matériel détérioré ou non restitué sera facturé au client donneur d'ordre au tarif en vigueur au jour de la perte (montant fixé par le loueur). Après vérification du matériel loué et après le règlement de toutes les sommes dues, le chèque de Caution est détruit. Si le client souhaite récupérer le chèque de caution, celui-ci doit devra transmettre à MLC PARIS dans les 10 jours suivant le retour du matériel, une enveloppe timbrée sur laquelle il inscrira l'adresse de renvoi souhaitée. Passé ce délai, le chèque de caution sera détruit.

En cas d'enlèvement du matériel dans nos entrepôts **le week-end, le matériel sera à retirer le vendredi entre 14h et 19h. La restitution du matériel doit IMPERATIVEMENT s'effectuer le lundi suivant entre 8h et 12h.**

En cas d'enlèvement du matériel dans nos entrepôts **la semaine (tranche de 24h) le matériel sera à retirer la veille entre 14h et 19h et rendu le lendemain de l'évènement entre 8h et 12h.**

Tout retard dans la restitution du matériel (Exemple : Lundi Apres midi ou Mardi) entrainera **une facturation complémentaire.** Le coefficient d'immobilisation du matériel augmentera de 0,5 point.

VIII - FACTURATION

Selon la durée d'immobilisation du matériel et conformément au tarif en vigueur, la facture sera établie soit à la prise en charge du matériel, soit à son retour après contrôle, pour les locations.

IX - REGLEMENTS

Toute facture **est payable au comptant**, dès sa réception. Il est convenu que le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera
- une pénalité de retard calculée à 1,5 fois le taux de l'intérêt légal, à compter de la date d'exigibilité et sur la totalité des sommes restant dues.
- des frais d'intervention contentieuse.
- l'exigibilité, à titre de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, ainsi que les frais judiciaires. Tout défaut de paiement entrainera la mise en place automatique d'une procédure permettant à la Société MLC PARIS de prélever les sommes dues en utilisant tous les moyens de paiement en sa possession : Empreintes Carte Bancaire, Chèques de caution, etc...
Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

X - RESERVES DE PROPRIETE

Le matériel loué reste l'entière propriété du loueur et le locataire s'interdit de le laisser saisir par l'un de ses créanciers. Le matériel vendu ou loué reste l'entière propriété du vendeur jusqu'à parfait paiement du prix, principal et intérêts, en application de la loi 80-335 du 12 mai 1980. Toutefois, le transfert des risques s'effectue dès la livraison.

XI - FORCE MAJEURE

Le loueur ne pourra être tenu responsable des retards ou non-livraisons dus à la force majeure ou à toute raison indépendante de sa volonté, telle que, de façon non limitative, grève, intempérie, accident, interdictions officielles...

XII - RESPONSABILITE ET ASSURANCES

La responsabilité et la garde matérielle et juridique des matériels loués sont transférées lors de leur mise à disposition. Le client donneur d'ordre assume cette garde sous son entière et seule responsabilité. Il souscrit à ses frais un contrat d'assurance pour garantir sa responsabilité pendant le temps où il a la garde des installations et des matériels loués. Le client donneur d'ordre, en tant qu'organisateur de la manifestation au cours de laquelle le loueur ou le prestataire intervient, doit notamment s'occuper de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires aux prestations commandées, faire en sorte que les lieux soient disponibles et accessibles sans difficulté d'aucune sorte, et obtenir de ses assurances les éventuelles extensions de garanties.

Aucune réclamation du client donneur d'ordre ne sera recevable au-delà d'un délai de 24 heures après la prestation du loueur. Aucune indemnité ne pourra être réclamée au loueur pour privation de jouissance ou trouble commercial quelconque, quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

XIII - JURIDICTION

En cas de contestation, le tribunal du siège du loueur sera seul compétent